

Direction générale de la coordination,
de la planification, de la performance et de la qualité

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 24 février 2020

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2019-2020.533

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 3 février dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] Le 7 octobre 2019, le MSSS procédait à l'analyse de 620 candidatures au programme de bourses pour les préposés aux bénéficiaires. Veuillez nous indiquer :

- Le nombre de bourses octroyées par établissement en indiquant les sommes versées;
- Le nombre de bourses toujours en analyse, ventilé par établissement. » (*sic*)

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, un document répondant au premier point de votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

Pour le second point de votre demande, nous regrettons de vous informer que nos recherches n'ont permis de repérer aucun document y répondant. Toutefois, des explications vous sont fournies sur le document répondant au premier point.

... 2

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Original signé
Pierre Lafleur

p. j.

N/Réf. : 20-CP-00017-33